

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



1. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par l'entreprise sō-web E.I. .

sō-web E.I. est une micro-entreprise, représentée par Jean-Claude Lepoutre, dont le siège social est situé 6, rue du Maréchal Foch à Courcelles le Comte - SIRET : 350 251 674 00064 - APE 6201z.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à sō-web E.I. implique l'acceptation pleine et entière de ses Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Services.

Elles sont accessibles à tout moment à partir de l'adresse Internet www.so-web.tech/cgv.html , et prévaudront le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

2. Tarifs & prestations

Les prestations de produits et de services de sō-web E.I. feront l'objet d'un devis. Les prix stipulés sur ce devis sont valables trois mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermes et non révisables si la commande intervient durant ce délai. Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corollaire toutes prestations non énoncées ne sont pas comprises et feront l'objet d'un devis gratuit complémentaire.

3. Bon de commande et début des travaux

La signature numérique du devis vaut acceptation de la commande. Cette signature numérique a la même valeur légale qu'une signature manuscrite, conformément aux textes suivants : loi no 2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique et décret d'application no 2001-272 du 30 mars 2001.

Si pour des raisons techniques ou personnelles, le client désire valider le devis sans passer par la signature numérique, la commande sera prise en compte à la réception du devis signé par courrier postal.

Toute commande entraîne de plein droit acceptation des présentes conditions générales de vente. Sauf stipulation contraire, toute modification demandée par le client postérieurement à cette acceptation fera l'objet d'une facturation indépendante.

La validation de la signature du bon de commande par le client marque la date de démarrage des travaux. Cette signature doit s'accompagner du paiement de l'acompte indiqué sur le devis. Aucun travail ne débutera sans ces deux conditions remplies.

Par Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016, sauf stipulation contraire, pour tout contrat de vente ou de prestation de services conclu entre sō-web E.I. et le client, les sommes versées d'avance libellées sur le devis sous forme d'acomptes sont des arrhes, au sens de l'article 1590 du code civil. Dans ce cas, chacun des contractants peut revenir sur son engagement, le consommateur en perdant les arrhes, le professionnel en les restituant, sauf dans le cas où la rupture par le professionnel est due à un problème de non-respect des méthodes définies ou d'une perte de confiance mutuelle. Dans ce cas le remboursement des acomptes versés sera effectué par sō-web E.I. après déduction des sommes correspondants aux temps d'entretiens, de conseil et des travaux réalisés.

4. Délai d'exécution

Les délais relatifs aux travaux techniques (création, mise en ligne, etc.) définis lors des entretiens préparatoires, ne seront définitifs qu'à la passation des

ordres de commande fermes. Le non-respect par le client du calendrier prévu ou l'exigence de raccourcissements de délais peut nuire à la qualité du travail. Le client en accepte les conséquences. Les modifications significatives, reprises de création, retard dans la prise de décision ou livraison tardive de documents par le client et nécessaires à la création, repoussent d'autant le délai de livraison établi entre les parties.

5. Facturation

sō-web E.I. émet ses factures par e-mail en PDF, ou à la demande par courrier. Sauf délai de paiement supplémentaire clairement accordé, le règlement de la facture est dû dès réception. Le paiement s'effectue par paiement en ligne, virement bancaire ou par chèque à l'ordre de SO WEB - JC Lepoutre - comme indiqué sur la facture - seul habilité à valider les devis, factures et règlements. En cas de retard, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi. En cas de non-paiement, le client prendra en charge tous les frais de recouvrement.

6. Droits sur les travaux réalisés

Il est ici rappelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. Avant règlement : la totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de sō-web E.I. tant que les factures émises par lui ne sont pas payées en totalité par le client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation.

6.a Cas des sites web et des développements de logiciels.

Dès validation du règlement de la totalité des sommes dues, sō-web E.I. cède au client les droits d'exploitation totale des sites, blogs, boutiques en ligne et applications locales ou en ligne.

Dans le cadre de la commande, les fichiers de production et les codes sources restent la propriété de sō-web E.I. . Si le client souhaite faire intervenir un autre prestataire ou intervenir lui-même sur son site web, la responsabilité de sō-web E.I. ne pourra être engagée si des problèmes ou dysfonctionnement apparaissent suite à ces interventions. Le client sera le seul responsable des problèmes ou dysfonctionnement apparaissant suite à ces interventions.

6.b Cas des créations graphiques.

Dès validation du règlement de la totalité des sommes dues, sō-web E.I. cède au client les droits d'exploitation des créations graphiques, logos, maquettes de publications papiers ou en ligne pour impression ou diffusion numérique. Dans le cadre de la commande, les fichiers de production dits "fichiers sources" restent la propriété de sō-web E.I. . Si le client souhaite faire intervenir un autre prestataire ou intervenir lui-même sur ces créations , la cession des droits fera l'objet d'un avenant au contrat, négocié individuellement. Après cession, la responsabilité de sō-web E.I. ne pourra être engagée si des problèmes d'harmonie visuelle ou graphique apparaissent suite à ces interventions. Le client sera le seul responsable des problèmes apparaissant suite à ces interventions.

7. Responsabilité et propriété des contenus

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix et des instructions qu'elle aura donnés à sō-web E.I. en matière de contenus textuels, iconographiques, ou autre, figurant dans la réalisation livrée par sō-web E.I. . La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des réglementations du copyright et de la propriété intellectuelle, et des peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

De même, en cas de demande de modification d'une œuvre numérique réalisée par un tiers : site web, programme informatique, logo, maquette destinée à la publication papier ou numérique, la société cliente représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix et des instructions qu'elle aura donnés à sō-web E.I. , et s'engage à disposer des pleins droits permettant la modification de l'œuvre définie. sō-web E.I. est donc de ce fait dégagé de toute responsabilité en cas de litige éventuel provoqué par le tiers créateur de l'œuvre.

sō-web E.I. se dégage de toute responsabilité en cas de problèmes issus d'une mauvaise utilisation d'un programme ou d'un site web dynamique ainsi que des problèmes rencontrés par une mauvaise utilisation ou un mauvais paramétrage du matériel informatique, systèmes d'exploitation, logiciels tiers, serveurs et tout autre processus géré directement par le client.

Dans le cas spécifique des sites et applications en ligne, sō-web E.I. se dégage des problèmes liés à des défaillances des tiers : hébergeurs, fournisseurs de noms de domaines, de données... ainsi que des problèmes liés à la modification des paramètres d'hébergement ou de domaine.

Concernant le RGPD, sō-web E.I. recommande des partenaires qui présentent des garanties de confidentialité des données, mais ne s'engage en aucun cas à valider la sécurité des données de ces sociétés ni des fournisseurs autres, imposés par le client.

8. Confidentialité

Le client doit également être conscient de l'importance de la confidentialité de ses données, et doit appliquer et faire appliquer par son personnel les recommandations de sécurité préconisées par sō-web E.I. : il doit signaler de façon générale, toute anomalie qu'il peut constater, suivre les règles en vigueur au sein de l'entité pour toute installation de logiciel, choisir des mots de passe sûrs, gardés secrets et en aucun cas ne doit les communiquer à des tiers, ne pas mettre à la disposition d'utilisateurs non autorisés un accès aux systèmes ou aux réseaux, ne doit pas utiliser ou essayer d'utiliser des comptes autres que le sien ou de masquer sa véritable identité, ne doit pas tenter de lire, modifier, copier ou détruire des données autres que celles qui lui appartiennent en propre, directement ou indirectement. En particulier, il ne doit pas modifier le ou les fichiers contenant des informations comptables ou d'identification, ne doit pas quitter son poste de travail ni ceux en libre-service sans se déconnecter en laissant des ressources ou services accessibles.

9. Sauvegardes

sō-web E.I. assure la sauvegarde régulière des sites hébergés sur ses espaces d'hébergement réservés auprès de son prestataire habituel. Ce prestataire est de plus en mesure de fournir une restauration de données datant d'un maximum de 15 jours, moyennant une somme forfaitaire. Pour tout autre cas, en cas de défaillance de l'hébergeur du client, sō-web E.I. peut à tout moment fournir la dernière version des sites vitrines statiques au client. Concernant les sites dynamiques, si le client n'a pas fait de sauvegarde de ses bases de données, sō-web E.I. fournira une base vide telle qu'elle était fournie à la livraison du site. Concernant les CMS Wordpress et Prestashop, sō-web E.I. indique au client la marche à suivre pour réaliser ses propres sauvegardes. Les prestations de sauvegardes régulières peuvent faire l'objet d'une prestation supplémentaire. Hors de ce contexte, le client est responsable de la sauvegarde de son CMS et des données de celui-ci.

10. Force majeure

Les parties ne sont pas responsables en cas de force majeure et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grèves, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés.

11. Pénalités de retard

Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France, additionnées d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 (quarante) euros pour frais de recouvrement, dues de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire.

12. Litige et compétence d'attribution

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable. En cas d'échec d'une solution négociée les parties conviennent expressément d'attribuer compétence exclusive au Tribunal de Commerce d'Arras (62).

Annexe 01 aux conditions générales de vente

1. Objet

Contrats de suivi et de maintenance – Version 1.2 du 20/12/2022

2. Concerne

Les sites Wordpress et Prestashop mis en place et paramétrés par sō web sur hébergement ionos.

Les sites Wordpress et Prestashop mis en place par un tiers peuvent être acceptés sous réserve d'un audit du site et des possibilités de l'hébergeur.

3. Contrats

Deux types de contrats sont proposés

3.1 Abonnement maintenance 1 site 12 mois

Vérification de votre blog Wordpress ou d'une boutique Prestashop 2 fois par mois :

Vérification de la version Wordpress ou Prestashop - Mise à jour s'il y a lieu
Mise à jour du thème, des plugins et des extensions si nécessaire

Mises à jour éventuelles des versions PHP sur l'hébergement

Sauvegarde externe de la base de données

Sauvegarde externe du compte FTP

Support 5j/7 (hors week-ends et fêtes)

Restauration du site sous 24h durant les jours ouvrés (hors week-ends et fêtes)

10% de remise sur les interventions ponctuelles sur le contenu, le code ou le Css.

3.2 Abonnement maintenance et développement 1 site 12 mois

- Vérification de votre blog Wordpress ou d'une boutique Prestashop 2 fois par mois :

- Vérification de la version Wordpress ou Prestashop - Mise à jour s'il y a lieu
- Mise à jour du thème, des plugins et des extensions si nécessaire

- Mises à jour éventuelles des versions PHP sur l'hébergement

- Sauvegarde externe de la base de données

- Sauvegarde externe du compte FTP

- Support 5j/7 (hors week-ends et fêtes)

- Restauration du site sous 24h durant les jours ouvrés (hors week-ends et fêtes)

Intervention sur le contenu ou la structure :

30 minutes mensuelles de crédit temps (modification CSS / HTML, modification de design, modification ou création d'articles...)

15% de remise sur les interventions ponctuelles supplémentaires

Support 5j/7

Le crédit de développement non utilisé est cumulable sur une période de 3 mois.

4. Restauration des données

4.1 Procédures

Le client donne accès à sō web aux éléments suivants :

- Compte hébergement

- Compte FTP

- Back office Wordpress

- Back office Prestashop

En cas de perte de données par suite d'une mauvaise manipulation sur votre interface client ou par le biais du FTP (suppression de données, suppression de la base, suppression de pages web, d'images etc..) sō web est en mesure de vous restaurer votre site et ses données dans les conditions suivantes :

Faire une demande par mail - éventuellement appuyée par un appel téléphonique si urgence - en précisant le contexte de la perte de données.

Définir une date de restauration allant jusqu'à 7 jours maximum avant la date de la demande.

S'il n'est pas possible de déterminer avec précision une date de restauration, une recherche de la base la moins touchée et la plus récente sera effectuée. Préciser le nom et les coordonnées d'un contact pour valider les opérations de restauration, ainsi que ses disponibilités horaires.

4.2 Les fichiers

Concernant les sites ou les espaces web, sō web procédera en premier lieu aux manipulations de restaurations proposés par l'hébergeur. En cas de défaillance de l'hébergeur, il sera procédé à la restauration par le biais des sauvegardes effectuées par sō web.

Dans tous les cas, la dernière sauvegarde sera utilisée. La date de cette sauvegarde sera transmise au client. Le client est conscient du fait que les modifications faites entre cette date et la date de restauration seront perdues.

Les données seront restaurées sur le serveur directement.
Le client sera averti de la fin des opérations de sauvegarde.

4.3 Les bases de données

sō web procède aux sauvegardes journalières des bases de données. Les bases sont archivées durant 7 jours.

La dernière sauvegarde sera utilisée. La date de cette sauvegarde sera transmise au client. Le client est conscient du fait que les modifications faites entre cette date et la date de restauration seront perdues.

S'il est nécessaire de procéder à la restauration de bases antérieures à 7 jours, il sera fait appel à l'hébergeur. Attention, les sauvegardes hébergeur ne sont plus possibles au-delà de 15 jours et leurs restaurations sont soumises à facturation.

Les données seront restaurées sur le serveur directement.
Le client sera averti de la fin des opérations de sauvegarde.

4.4 Modifications chez l'hébergeur

L'hébergeur oblige parfois à procéder à des modifications ou des mises à jour, comme la version de PHP chez IONOS.

Ces modifications seront effectuées sauf si des incidents ou problèmes connus mettent en péril le fonctionnement des logiciels en ligne. Dans ce cas sō web conseillera le client dans la conduite à tenir.

5. Mises à jour majeures de WordPress ou de Prestashop

sō web procédera à la mise à jour de ces logiciels, en cas de mise à jour majeure, seulement si les conditions d'hébergement permettent un fonctionnement de cette mise à jour sans mettre en péril le fonctionnement des logiciels. En pas de doute, sō web conseillera le client dans la conduite à tenir

6. Mises à jour diverses

Il est certain que cette politique de précaution sera utilisée pour toutes les mises à jour demandées par des logiciels ou le système. En cas de problème connu, sō web informera le client

7. Les modifications de contenu

Les interventions sur la structure du site, sur le design du site, sur le code, le CSS ou tout autre élément (ajout ou suppression d'extensions, paramètres divers...) sont facturés au temps passé (comptabilisation à la minute). La facturation est faite mensuellement ou trimestriellement en fonction du volume d'interventions réalisées.

7.1 Abonnement maintenance :

Une remise de 10% sur ces interventions est offerte avec l'abonnement maintenance.

7.2 Abonnement maintenance et développement :

Concernant l'abonnement maintenance et développement, un crédit de 30 minutes est inclus dans la prestation.

Si ce crédit temps n'est pas utilisé, il peut être cumulé sur une période de 3 mois maximum.

En cas de dépassement de ce crédit temps, les interventions seront facturées et une remise de 15% sera accordée.

8. Tarif et modes de règlement

L'abonnement est établi pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction

La reconduction peut être annulée par courrier ou mail un mois avant la date anniversaire de l'abonnement

en cas de défaut ou d'interruption de paiement de la prestation, l'intégralité des sommes précisées dans le contrat sera exigible

Le client s'engage à honorer ses abonnements d'hébergement et de domaine aux fournisseurs respectifs. en cas de défaut ou d'interruption de paiement de l'hébergement ou du domaine, l'intégralité des sommes précisées dans le contrat sera exigible.

En cas de problème grave ou de raison majeure, le client s'engage à prévenir sō web

Le règlement par prélèvement automatique exclusivement (sō web possède un numéro ICS)

8.1 Prestations 1 site

Abonnement maintenance : 29 € par mois pour un site Wordpress ou Prestashop - nets de TVA

Abonnement maintenance et développement : 49 € par mois pour un site Wordpress ou Prestashop - nets de TVA

8.2 Prestations 2 sites

Dans le cas d'un abonnement pour un site Wordpress et un site Prestashop, l'abonnement est majoré de 15 euros dans chacune des formules.

9. Responsabilités

Les prestations décrites dans ce contrat permettent aux clients de se libérer des tâches habituelles de sauvegarde et de mises à jour en les confiant à sō web. Les interventions de mises à jour et de sauvegarde sont donc réalisées par sō web dans le but de sécuriser les données.

Le client reste responsable du contenu de son site, ainsi que du choix des extensions qu'il souhaite utiliser. En cas de doute, sō web peut apporter du Conseil mais le client restera seul décideur de son choix final.

Les interventions sur le contenu du site se limitent à des éléments de structure. Aucune intervention sur le contenu rédactionnel, sur les produits d'une boutique, sur des éléments de gestion clients, produit, vente etc... ne sera effectuée. Le client reste seul responsable de ces données.

En cas de fermeture provisoire ou de dysfonctionnement du site à la suite d'une mauvaise manipulation, d'un problème d'hébergement ou d'une extension défectueuse, sō web ne peut être tenu responsable pour l'interruption des ventes ou de la consultation du site.

S'il est nécessaire de fermer provisoirement le site pour des opérations de maintenance, ces opérations seront effectuées à des heures de fréquentation moindre. En ce cas aussi, sō web ne peut être tenu responsable pour l'interruption des ventes ou de la consultation du site.

Bien entendu ce web n'est nullement responsable des interruptions des services fournis par l'hébergeur.

Ce document accompagne le mandat initial - la signature électronique des documents implique l'acceptation totale des modalités ci-dessus décrites.

想 sō web

6 rue du Maréchal Foch
62121 Courcelles le Comte
siret 35025167400072 - ape 6201z

Conditions générales de vente et annexes - version 3.6 du 12/01/2023